

Lancement de la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil de l'Université de Montréal

Il y a maintenant plus de 40 ans, dans ces mêmes locaux, à côté, dans ce qui portait à l'époque le nom de U-2 (bien avant qu'un quelconque groupe de chanteurs populaires ne viennent se l'approprier tout à fait illégalement), le Professeur Jean-Louis Baudouin rencontrait, pour son cours de droit des obligations, les étudiants de première année. C'était en 1963. Des liens uniques furent alors créés: Jean-Louis était notre premier professeur, à notre premier cours. Et nous, nous étions ses premiers élèves, également à son premier cours. Nous étions tous des petits nouveaux...

Il nous a légués, cette année-là, avec ses talents didactiques remarquables, la clarté de sa logique, son humour et son entregent, un enthousiasme et une passion pour le droit civil du Québec et une appréciation unique de son importance dans le développement et le caractère distinct de la société québécoise.

Cet enthousiasme et cette passion, Jean-Louis Baudouin les a également partagés pendant plus de 25 ans avec des générations de futurs juristes.

J'ai toujours été émerveillé par son sens aigu de la rigueur intellectuelle et de la discipline, indispensables à la réalisation des objectifs qu'il se fixait, ainsi que par la diversité de ses intérêts académiques et personnels : professeur, conseiller juridique, plaideur, écrivain, juge, conférencier, acteur de premier plan dans la réforme du droit civil du Québec, participant actif des sociétés internationales de droit civil, grand voyageur, et surtout, j'allais l'oublier, oenophile réputé.

J'ai été encore plus impressionné, au fil des ans, par la qualité de ses réseaux personnels et l'importance primordiale qu'il a toujours accordée à la fidélité envers ses amis.

Même si j'avais déjà refusé, dans les semaines précédentes, deux invitations pour présider des comités de levée de fonds dans des domaines sociaux et culturels, vous comprendrez pourquoi je n'ai pas hésité un seul instant quand Jean-Louis m'a fait part de ses projets de Chaire et m'a demandé si j'accepterais de m'y impliquer de façon active. J'en ai été au contraire très honoré... En fait, s'il me l'a demandé à moi, c'est peut-être aussi parce que j'étais encore l'un des rares au Québec à savoir épeler son nom sans faire de faute d'orthographe.

Cette campagne de levée de fonds était cependant bien particulière en ce qu'elle se situait déjà à l'intérieur de la campagne plus globale de financement de l'Université de Montréal et que, dès lors, instructions spécifiques nous avaient été données de ne pas solliciter d'entreprises –mon réseau privilégié - et de se limiter à des donations de personnes... qui, par ailleurs, seraient aussi approchées, à divers titres, dans le cadre de cette même campagne.

Malgré ces balises, les réponses ont été enthousiastes. Plusieurs, dont certains sont parmi nous ce matin, ont accepté de devenir des patrons d'honneur et, en plus d'une contribution personnelle significative, se sont impliqués directement et ont mis leur propre réseau au profit de la Chaire. Je les en remercie très vivement. Sans eux, cette Chaire n'aurait pas vu le jour.

La Chaire n'aurait pas non plus vu le jour, et il faut le souligner, sans l'appui soutenu de l'Université de Montréal et des doyens de la Faculté de droit (Claude Fabien, Jacques Frémont et Anne Marie Boisvert) dont les responsables ont bien compris l'importance d'honorer ainsi quelqu'un qui avait depuis longtemps fait la renommée de l'institution.

Tous ceux que nous avons rejoints dans le cadre de nos efforts, ont tenu à nous témoigner de leur respect et leur enthousiasme pour « l'œuvre » de Jean-Louis. Chacun avait son anecdote quant à l'influence qu'il avait eue dans leur carrière, et tous reconnaissaient surtout l'importance de sa contribution au développement du droit civil et donc, à celui de la société québécoise.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que j'ai l'honneur ce matin, au nom des parrains d'honneur et de tous les donateurs de redire à Jean-Louis à quel point nous nous sentons privilégiés d'avoir été associés à la création de cette Chaire à laquelle nous souhaitons longue vie.

Jean-Claude Bachand

Le 11 mai 2006